



DELIBERATIONS

BUREAU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 30 JUIN 2025 :

1 Affaires administratives et financières

1-1 Marché de fourniture de véhicules pour le SDIS de la Manche

1-2 Remboursement à l'amicale du CIS de Coutances pour l'achat de denrées alimentaires

Le présent recueil est mis à la disposition du public en ligne sur le site SDIS50.fr à compter du

07 JUIL. 2025

Je soussigné Franck ESNOUF, Président du conseil d'administration, certifie exacte la liste des actes, ainsi que la date de publication indiquée ci-dessus.

Fait à SAINT-LO, le **07 JUIL. 2025**

Le Président du Conseil d'administration du service
départemental d'incendie et secours

Franck ESNOUF

**BUREAU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU SERVICE DÉPARTEMENTAL D'INCENDIE
ET DE SECOURS DE LA MANCHE**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

Le bureau du conseil d'administration du Service Départemental d'Incendie et de Secours de la Manche s'est réuni le 30 juin 2025 à 09h30, en visioconférence, sous la présidence de Monsieur Franck ESNOUF, Président du conseil d'administration du Service Départemental d'Incendie et de Secours.

Date de la convocation : 18 juin 2025

Etaient présents en visioconférence : Mme NOUVEL, M. LELONG

Etaient excusées : Mme GRASSET, Mme CASTELEIN

Assistaient également : COL GRAS, MCL BERGINIAT, M. PUISNEY

Secrétaire de séance : Mme NOUVEL

RAPPORT N° 1-1

Objet : Marché de fourniture de véhicules pour le SDIS de La Manche – Appel d'offres ouvert – Autorisation de signer les marchés.

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu l'avis d'appel public à concurrence transmis pour publication au Bulletin Officiel des Annonces des Marchés Publics (BOAMP) et au Journal Officiel de l'Union Européenne (JOUE) ;

Vu le procès-verbal et les décisions prises par la Commission d'Appel d'Offres (CAO) en matière de choix des offres retenues lors de sa séance du jeudi 26 juin 2025 ;

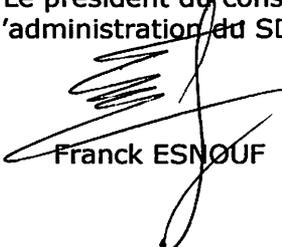
Vu le rapport de présentation adressé à chaque membre du bureau du conseil d'administration ;

Le bureau du conseil d'administration, après en avoir délibéré et, à l'unanimité,

- **AUTORISE** Monsieur le président du conseil d'administration du SDIS à signer les marchés ci-dessous :

Lots	Nom des candidats	Formules retenues	Montants HT attribués
1 – Fourniture d'un véhicule de première intervention (VPI)	HEINIS	Offre de base + carte grise	107 900.00 €
2 – Fourniture et équipement de trois véhicules de liaison de segment B2	SCAUTO	Offre de base + cartes grises	56 823.78 €

Certifié exécutoire
Le président du conseil
d'administration du SDIS,


Franck ESNOUF

Accusé de réception en préfecture
050-285000014-20250630-DBU30062025_1-1-DE
Date de télétransmission : 07/07/2025
Date de réception préfecture : 07/07/2025

**BUREAU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU SERVICE DÉPARTEMENTAL D'INCENDIE
ET DE SECOURS DE LA MANCHE**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

Le bureau du conseil d'administration du Service Départemental d'Incendie et de Secours de la Manche s'est réuni le 30 juin 2025 à 09h30, en visioconférence, sous la présidence de Monsieur Franck ESNOUF, Président du conseil d'administration du Service Départemental d'Incendie et de Secours.

Date de la convocation : 18 juin 2025

Etaient présents en visioconférence : Mme NOUVEL, M. LELONG

Etaient excusées : Mme GRASSET, Mme CASTELEIN

Assistaient également : COL GRAS, MCL BERGINIAT, M. PUISNEY

Secrétaire de séance : Mme NOUVEL

RAPPORT N° 1-2

Objet : Remboursement à l'amicale du CIS de Coutances pour l'achat de denrées alimentaires.

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu le courrier du 17 juin 2025 de Monsieur le président de l'amicale des Sapeurs-Pompiers de Coutances ;

Vu le rapport de présentation adressé à chaque membre du bureau du conseil d'administration ;

Le bureau du conseil d'administration, après en avoir délibéré et, à l'unanimité,

- **AUTORISE** Monsieur le président du conseil d'administration du SDIS à effectuer le remboursement des 1 429,61 € à l'amicale des Sapeurs-Pompiers de Coutances.

Certifié exécutoire
Le président du conseil
d'administration du SDIS,


Franck ESNOUF